

GRANDMAG

Le magazine du Grand Verdun

MÉDIATHÈQUE

**Au cœur du territoire,
le partage des savoirs**

LE GRAND DOSSIER

**Le Grand Verdun mobilisé
pour la Transition Écologique**

EAU

**Intercommunalisation
de l'Eau Potable :
un enjeu d'avenir**



Sommaire



03 FINANCES



07 EAU



10 FUTUR PLUI-H ET OPAH



12 TRAVAUX



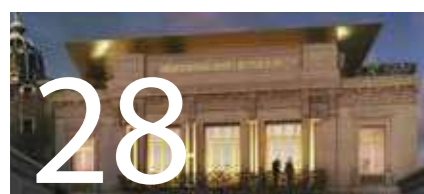
16 LE GRAND VERDUN MOBILISÉ POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



24 SALLES DE SPORT SUR LE SITE NIEL



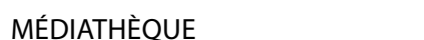
25 L'ADAPEIM



28 MÉDIATHÈQUE



30 PETITE ENFANCE



31 AGENDA

Magazine de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun

11, rue Président Poincaré - 55100 Verdun
contact@grandverdun.fr - Tél. : 03 29 83 44 22

Directeur de la publication : Samuel Hazard

Rédaction : Alexia Masson, Didier Giard, Charles Defontenay, Emmanuelle François, Anne-Laure Poissonnier

Conception et mise en page : Archiduchesse

Crédits photos : Sonia Rousseau, Pascal Haros, Nathalie Barborin, Romain Virrion, Florence Henry, Anne Schwab, Magali Maciejasz, Jean-Marie Perraux, Tina Dawson, Pexels

Impression : Lorraine Graphic Imprimerie

Tirage : 14 000 exemplaires



Faire mieux ensemble afin de construire, à long terme, un territoire solidaire.

Tels sont les mots résumant l'état d'esprit autour de la création de la Communauté d'Agglomération.

Rappelons que la CAGV, appelée également le Grand Verdun, a été créée le 1^{er} janvier 2015 et regroupe actuellement 25 communes.

Avec le partage des moyens humains, matériels, financiers et avec un large transfert de compétences, l'échelon intercommunal répond aux besoins des habitants de façon équilibrée. Et ceci sur l'ensemble du territoire, dans le respect de l'identité et de l'histoire de chacune des communes.

Forte de ses compétences et de la diversité de ses membres, notre Communauté d'Agglomération dispose des atouts nécessaires pour assumer pleinement la vocation qui lui attrait, autant dans la construction de l'avenir que dans le quotidien des citoyens.

Depuis sa création, le Grand Verdun ne cesse d'évoluer pour répondre aux enjeux de demain. Des enjeux notamment liés aux besoins des habitants du territoire.

A titre d'exemple, l'ambitieux **projet de crèche** sur le site Miribel permettra d'accueillir 80 jeunes enfants. Véritable atout majeur pour les parents, le futur bâtiment est entièrement pensé pour son jeune public.

S'inscrivant également dans **l'agenda des enjeux de demain, le chapitre "environnement et durabilité"** a aussi été envisagé par l'agglomération. Nous ne le savons que trop bien en ces temps, le développement durable est un défi auquel le Grand Verdun a su faire face. Pour preuve, des conteneurs enterrés ont pris place dans différents quartiers afin de promouvoir une plus grande facilité de tri.

De même, pour répondre aux enjeux qui se posent en matière d'environnement, la CAGV a pris l'initiative de missionner un certain nombre d'ambassadeurs de tri pour sensibiliser les usagers.

La dynamique initiée par la Communauté d'Agglomération s'exprime aussi dans d'autres projets dont **la Citadelle**, monument incontournable du paysage urbain Verdunois, **qui va bénéficier d'un nouveau parcours historico-touristique.** Il s'agit d'une offre encore plus ambitieuse suscitant l'émotion de tous les passionnés d'Histoire.

Nous avons également pour **objectif de développer notre attractivité** en particulier par la **mise en valeur de notre patrimoine** à travers différents dispositifs d'étude et de gestion de celui-ci. Une meilleure connaissance de nos richesses patrimoniales en favorisera une plus grande appropriation par la

population. L'inventaire du patrimoine de la ville de Verdun est en cours d'achèvement, une étude pour la **création d'un SPR** (site patrimonial remarquable) vient d'être lancée et la CAGV concourt pour **obtenir le label Pays d'Art et d'Histoire.**

Ce sont ainsi les mêmes valeurs qui constituent le cap fixé depuis 2015 : **servir l'intérêt général dans un esprit d'efficacité, de simplicité, de confiance et de proximité.**

Enfin, **l'intercommunalité** ne doit ni suppléer ni primer sur les communes membres mais au contraire elle doit être un **espace de solidarité** où celles-ci s'organisent pour se développer.

LE GRAND VERDUN NE CESSE D'ÉVOLUER POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE DEMAIN

Samuel Hazard
Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun

Le Compte administratif 2018 : reflet d'une situation financière saine et maîtrisée

L'exercice 2018 se solde par un excédent de fonctionnement de 3 606 793 €. L'épargne nette dépasse les 5 millions d'euros. L'épargne brute reste très élevée, de plus de 6 millions d'euros et le taux d'épargne s'élève à 18,71%. On considère que la situation d'une collectivité est satisfaisante lorsque ce taux dépasse 10%.

Le Compte administratif 2018 : les résultats chiffrés

Section d'investissement

MONTANT DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2018 : 15 626 854 €

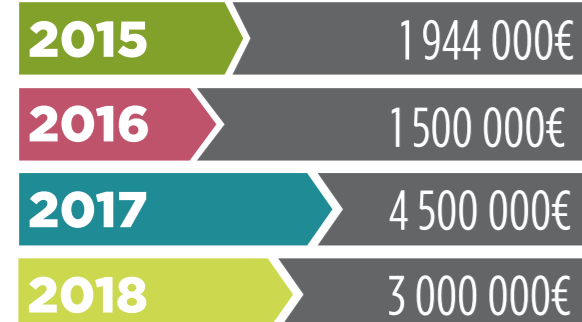
Le montant des dépenses d'équipements réalisés depuis 2015 par la CAGV s'élève à 60 millions d'euros.

UN FINANCEMENT OPTIMISÉ DE NOS DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Compte tenu de l'épargne nette dégagée, des fonds de concours versés et des subventions obtenues, ses investissements ont été réalisés sans emprunt.

Afin d'accélérer la réalisation de projets sur son territoire, la Ville de Verdun soutient massivement le financement des dépenses d'équipement de la CAGV par l'octroi régulier de fonds de concours.

LES FONDS DE CONCOURS



Section de fonctionnement

2018

Recettes réelles de fonctionnement 33 251 973 €

Dépenses réelles de fonctionnement 27 028 411 €

Intérêt de la dette 605 024 €

Epargne brute 6 221 762 €

Remboursement du capital 1 065 392 €

Epargne nette (marge d'autofinancement) 5 156 370 €

Taux d'épargne 18,71%
(épargne brute sur recettes réelles de fonctionnement)



Les ratios budgétaires consolidés montrent qu'avec les produits fiscaux inférieurs à la moyenne nationale, de l'ordre de 20%, et grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement. La collectivité parvient à faire 2,5 fois plus d'investissements que la moyenne nationale. La collectivité parvient à ce résultat grâce à des économies d'échelle dues au large transfert de compétences, à la mutualisation et la recherche d'un montant maximum de subventions pour les investissements envisagés.

Inauguration du bac jardin partagé au Parc Japiot, de l'association des incroyables comestibles.

Analyse consolidée

L'analyse comparative des ratios consolidés de la Communauté d'Agglomération de Verdun et de la Ville de Verdun donne une indication sur l'évolution de nos marges de manœuvre budgétaires. La moyenne nationale retenue est relative du fait de notre spécificité (agglomération de 30 000 habitants) et du décalage de deux ans, mais cela permet d'avoir un repère extérieur stable.

RATIOS CONSOLIDÉS (VILLE CENTRE + AGGLO)	CODECOM DE VERDUN 2013 ⁽¹⁾	AGGLO DE VERDUN 2015 ⁽²⁾	AGGLO DE VERDUN 2016 ⁽²⁾	MOYENNES NATIONALES 2016 ⁽³⁾	AGGLO DE VERDUN 2017 ⁽²⁾	AGGLO DE VERDUN 2018 ⁽²⁾
Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	1 055 €	1 287 €	1 251 €	1 384 €	1 171 €	1 202 €
Produits des 4 taxes par habitant	648 €	656 €	670 €	839 €	671 €	689 €
Dépenses d'équipements par habitant	728 €	450 €	519 €	325 €	819 €	783 €
Encours de la dette par habitant	1 380 €	897 €	744 €	1 115 €	738 € ⁽⁴⁾	683 € ⁽⁴⁾

⁽¹⁾ Verdun + Codecom + Smatuv (budget général)

⁽²⁾ Verdun + Agglomération

⁽³⁾ Ministère de l'Intérieur /DGCL : ratios des villes de 10 à 20 000 habitants + ratios de l'intercommunalité à fiscalité propre (sans distinction de strate). Les collectivités locales en chiffres 2018, pour l'année 2016.

⁽⁴⁾ Sans les transferts de compétence des autres communes, le ratio cumulé de l'encours de la dette par habitant est de 680 € en 2017 et 627 € en 2018

Le ratio consolidé avec la ville centre de l'encours de la dette par habitant qui s'élevait à 1 380 € en 2013 dépassant largement les moyennes nationales a été ramené à 627 € en 2018.

LA CAPACITÉ DE DÉSENETTEMENT (ENCOURS DE LA DETTE / ÉPARGNE BRUTE) EST DE 2,2 ANS

C'est le nombre d'années d'épargne brute nécessaires pour rembourser la totalité de la dette de la collectivité. Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est acceptable, et au-delà de 15 ans la situation devient dangereuse.

UN ENDETTEMENT TRÈS MODÉRÉ

C'est le résultat d'une politique très volontariste dans la recherche de subventions et de suivi de son patrimoine. La collectivité s'est également imposée un autofinancement structurel avec l'amortissement comptable des travaux sur tous les bâtiments publics alors que ce dispositif n'est pas obligatoire. Depuis 2015, l'autofinancement des dépenses d'équipement nettes est proche de 100% ce qui explique que la collectivité n'avait toujours pas réalisé d'emprunt fin 2018. La dette actuelle émane uniquement des anciennes structures et des communes suite aux transferts de compétences.

UNE STRATÉGIE RÉUSSIE D'OPTIMISATION FISCALE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

La Communauté d'Agglomération a été créée sans incidence sur la fiscalité des ménages et des entreprises grâce à la mise en place d'un système complexe et dérogoire, "la neutralisation fiscale", voté à l'unanimité des communes adhérentes et de la Communauté d'Agglomération. L'évolution du taux intercommunal a ainsi été neutralisée par une évolution inversée du taux communal.

Les communes de l'ex codecom de Verdun ont réalisé un effort de solidarité au profit de la CAGV. La Chambre Régionale des Comptes a fixé le montant total de cet effort à 1 255 415 € en 2015 dont 1 043 568 € pour la commune de Verdun.

FISCALITÉ 2015 : LES TAUX INTERCOMMUNAUX SONT RESTÉS INCHANGÉS DEPUIS 2015

	Taxe d'Habitation	Foncier Bâti	Foncier Non Bâti
Agglo Verdun	21,92	15,63	14,71

UN LARGE TRANSFERT DES COMPÉTENCES

En 2018, l'aménagement du territoire, le développement économique, la vie scolaire et extrascolaire, la jeunesse, la culture, le sport, la voirie, les espaces verts, les transports, les ordures ménagères, l'assainissement... sont essentiellement des compétences intercommunales harmonisées sur l'ensemble du territoire. **Le Coefficient d'Intégration Fiscal (CIF) qui mesure le niveau d'intégration des structures intercommunales est de 0,88, soit 2,5 fois supérieur à la moyenne nationale.**

C'est la résultante d'une gouvernance partagée axée sur la recherche continue de solutions consensuelles. Les conseils municipaux ont adopté à l'unanimité les contributions dues par chaque commune au titre des compétences transférées ainsi que les modalités de transferts patrimoniaux (mise à disposition des bâtiments et biens divers, transferts des actifs, des marchés en cours, des emprunts...).



Vice-Président délégué aux Finances
Louis Kutschruiter



Bernard Goeriot

Plus d'informations

Direction des finances
11, rue Président Poincaré - 55100 Verdun
Tél. 03 29 83 44 22 - contact@grandverdun.fr

Direction : Charles Defontenay

Un gain structurel au niveau des dotations d'état, supérieur à 2 millions par an

UNE GESTION MUTUALISÉE QUI TEND VERS L'EMPLOYEUR UNIQUE TERRITORIAL

Une convention de mutualisation permet de rationaliser la gestion des collectivités et/ou structures signataires ; elle est prioritairement axée sur un organigramme par métier.

Les agents intercommunaux, notamment ceux issus des services logistiques, peuvent prêter pour plusieurs collectivités et/ou budgets annexes ; c'est leur domaine de compétence qui prime.

La lecture comptable est plus complexe, mais au final, l'objectif d'un employeur unique territorial permet de concevoir **une organisation administrative unifiée, réfléchie sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération** quelle que soit la situation de l'utilisateur ou la compétence concernée.



Intercommunalisation de l'Eau Potable : un enjeu d'avenir

La Loi impose de transférer à l'intercommunalité la compétence "eau" à partir du 1^{er} janvier 2020.

Cette compétence concerne la production (par captage ou pompage), le traitement, le transport, le stockage et la distribution et donc aussi les contraintes, les réparations en cas de fuite sur réseau, les interventions de sécurité, la facturation...

UNE SITUATION COMPLEXE SUR LE TERRITOIRE

Dans l'agglomération du Grand Verdun, 11 communes sont représentées par un syndicat, 14 communes sont en régie (parfois avec des contrats auprès d'entreprises privées pour différentes tâches), et une commune en délégation de service public (Verdun). **Chaque situation est particulière, à son histoire. C'est ce que nous avons pris en compte dans une démarche partenariale.**

UNE DÉMARCHE PARTENARIALE RESPONSABLE ET SÉRIEUSE

Depuis octobre 2017, un comité de pilotage a été mis en place. Il regroupe les communes de Belleray, Belleville sur Meuse, d'Haudainville, de Thierville sur Meuse, de Verdun ; les 5 syndicats intercommunaux concernés, l'Agence Régionale de Santé, la DDT 55, la DGFIP, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, le Conseil Départemental de la Meuse, l'Etat.

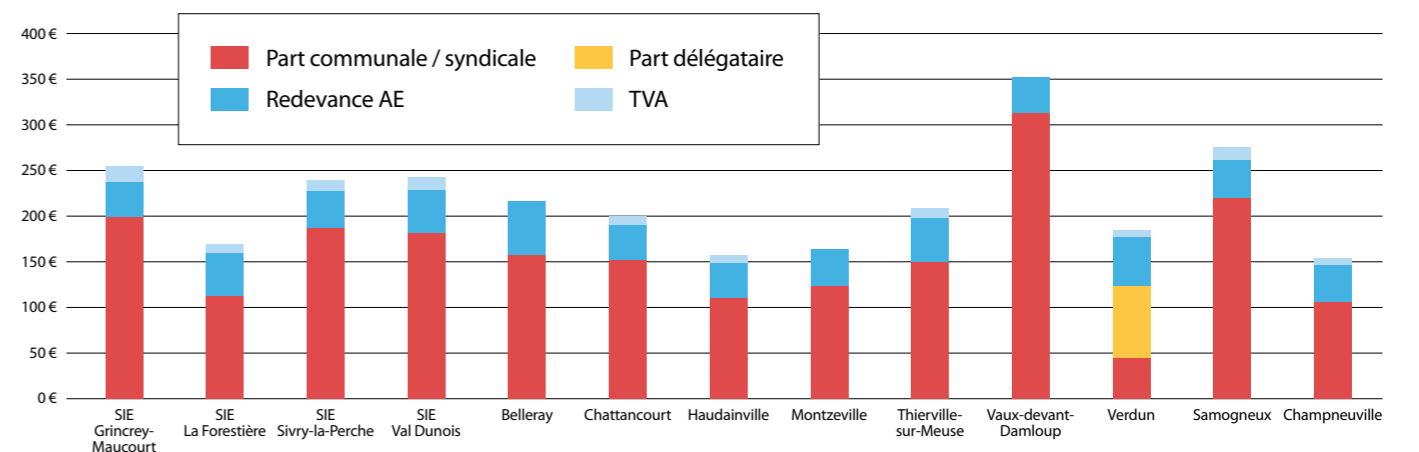
5 réunions ont eu lieu et ont permis de suivre les travaux de l'étude de préfiguration de l'intégration de la compétence eau potable.

Cette étude a été financée par la commune de Verdun, qui représente 82% des abonnés et 75% des volumes d'eau consommés du territoire. Une subvention s'élevant à 80% de la part de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse est venue reconnaître le sérieux et la qualité de la démarche.

UN TRANSFERT PAR ÉTAPE :

A partir du 1^{er} janvier 2020, c'est la Communauté d'Agglomération qui gèrera les contrats avec les abonnés. **Mais cela ne changera rien ni au prix de l'eau, ni aux conditions techniques de livraison.**

LA FACTURE TYPE PAR COMMUNE POUR UN VOLUME ASSUJETTI DE 120 M³



Conseiller Municipal de Verdun délégué à l'eau potable
Jean-François Thomas

ET APRÈS ?

Dès 2020, nous lancerons un travail entre les maires et l'agglomération pour harmoniser dans le temps la tarification et les investissements à mener afin de permettre une gestion cohérente qui assure l'égalité des usagers. Ce travail se mènera jusqu'en 2024.



UNIVERSO, l'appli qu'il te faut !

100% JEUNES

Envie de sortir, bouger, t'amuser et trouver des bons plans ?
Besoin d'infos pour te loger, te former ou travailler ?
Connecte-toi !!!

Universo, une application réalisée avec les jeunes !

Universo est le fruit d'une initiative des jeunes du Grand Verdun, d'une collaboration entre une classe de BTS du Lycée S^{te} Anne et des professionnels afin de mieux comprendre leurs besoins. Une démarche de co-construction où les jeunes sont acteurs du projet. Belle manière de promouvoir la jeunesse et un véritable atout pour le développement de notre territoire.

Universo, bientôt téléchargeable sur les stores !

Focus sur le programme de restauration de la Meuse et de ses affluents



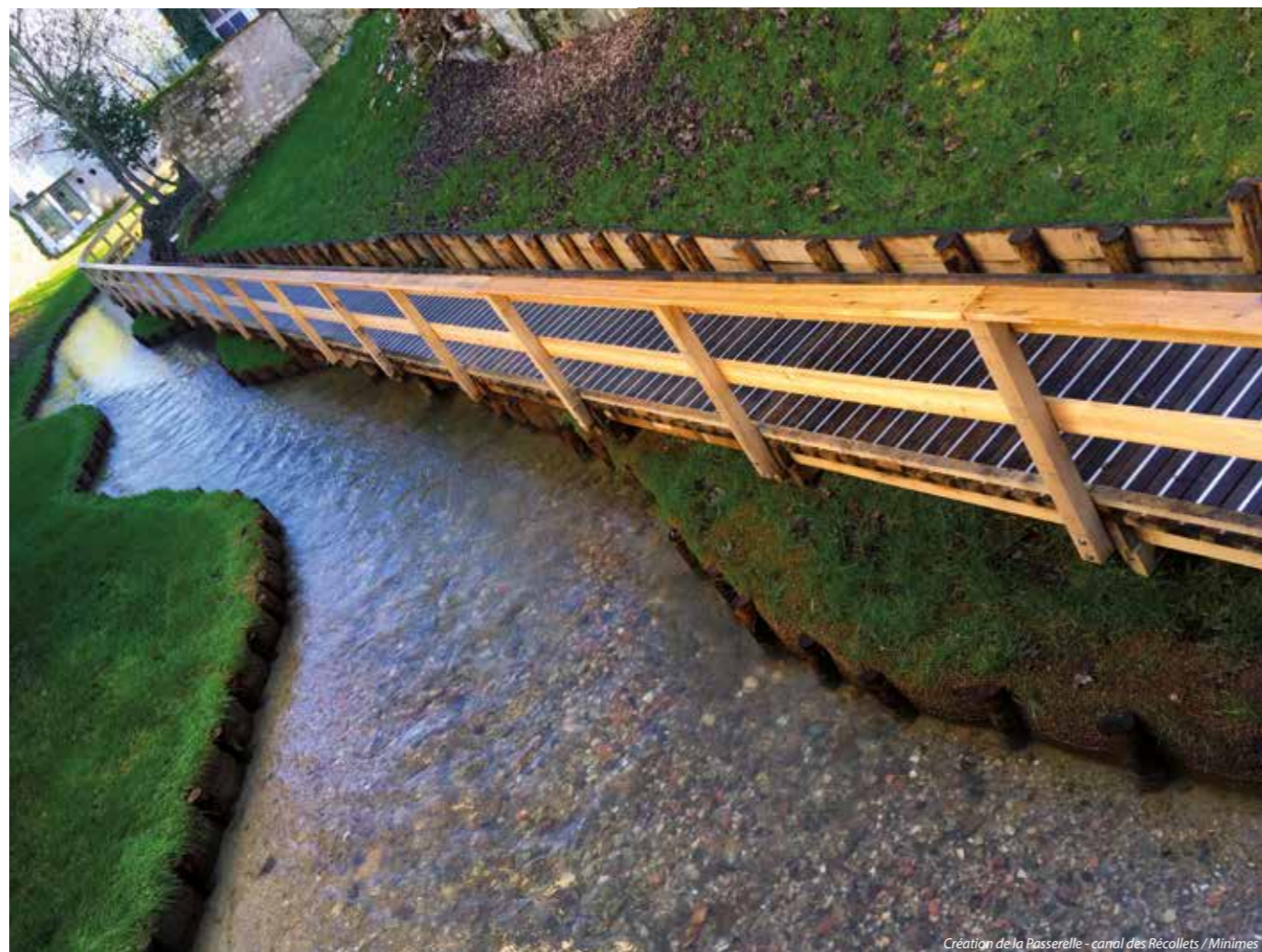
Ancienne centrale électrique - Moulin l'Evêque

LA RESTAURATION DES CANAUX INAUGURÉE LE 15 MAI

Les canaux restaurés ont été inaugurés le 15 mai sous le soleil. Une inauguration pour **valoriser l'intérêt paysager et écologique de cette réalisation** et pour rappeler qu'elle constitue la vitrine et la première étape d'un programme ambitieux sur cinq années de restauration de la Meuse et de ses affluents.



Inauguration de la passerelle - canal des Récollets / Minimes



Création de la Passerelle - canal des Récollets / Minimes



Passerelle passant à l'arrière du château Couteau - canal des Récollets Minimes

TRÈS PROCHAINEMENT

Dans l'immédiat, entre mai et juillet, place à la dernière étape de la restauration du canal Saint Airy entre le pont rouge et le pont de l'avenue de Douaumont. Au préalable, une rénovation complète des vannes de l'abattoir sera réalisée par l'entreprise Benoist Journal spécialiste des vannages et sous-traitant de l'entreprise Sethy qui est en charge des travaux.

Dès le mois de septembre 2019, les travaux enchaîneront sur le rétablissement de la continuité écologique sur le St Vanne. **Le projet a été pensé en concertation avec la fédération de pêche de la Meuse et les propriétaires riverains.**

Vannage de l'abattoir - canal Saint Airy



Un parcours historique et une mise en valeur patrimoniale du site ont été intégrés au projet dans le cadre du dispositif "Eau et territoire" de la Région Grand Est et de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse qui ont été sollicités, avec le Conseil Général de la Meuse, pour **un financement à hauteur de 80%**.

LES ANNÉES SUIVANTES

La suite du programme à partir de 2020 : restauration du St Vanne amont, du ruisseau de la Noue, du ruisseau d'Haudainville/Belrupt et de la Scance. L'étude d'avant-projet sur la partie nord de la CAGV (Meuse et ses annexes, ruisseau de Fromeréville, de Bamont, des Forges, de Montzeville, de la Claire, de Marre, de Chattancourt, du Haumont, de Vinvaux, de Preville) a été confiée au maître d'œuvre IRH et débutera en Juin de cette année. Les travaux enchaîneront sous couvert d'autorisations environnementales.

COMMUNIQUER SUR LES RICHESSES DE NOS COURS D'EAU

Tous ces projets et travaux ont été valorisés via une plateforme numérique développée par la startup meusienne **HELIX**. Vous y trouverez beaucoup de renseignements et y ferez de nombreuses découvertes sur nos cours d'eau (vidéos 360°, vues aériennes, time laps des travaux, exposé des problématiques, open data, interviews, historique des canaux...).



www.grandverdunagglomeration.fr



Vice-Président à l'assainissement, aux transports et à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations
Jean-François Thomas

Plus d'informations
Service Eau - Assainissement - Transports
11, rue Président Poincaré - 55100 Verdun
Tél. 03 29 83 44 22
contact@grandverdun.fr
Direction : Jessica Bachelet
Responsable : Romain Virrion

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat OPAH du centre ancien de VERDUN (2014-2019)

Si votre bien est situé dans le centre ancien de Verdun (Cf. périmètre ci-dessous) et a plus de 15 ans, l'OPAH peut vous apporter des réponses concrètes et vous donner l'opportunité de réaliser votre projet de travaux dans le logement que vous occupez ou que vous louez.

QUI EST CONCERNÉ ?

- Les propriétaires occupants
- Les propriétaires bailleurs

dont le bien est situé dans le centre ancien de Verdun et qui souhaitent réaliser des travaux :

- D'amélioration du confort
- De réhabilitation du patrimoine locatif
- De réduction des dépenses énergétiques
- D'adaptation du logement au handicap ou à la perte d'autonomie
- De restauration et de valorisation du patrimoine

Réhabilitation de logements rue de la Belle Vierge



QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

- Vous apporter un soutien technique et financier pour réhabiliter votre logement
- Vous conseiller et vous aider à financer vos travaux d'économie d'énergie

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

- Des conseils gratuits et personnalisés par un opérateur spécialisé (URBAM Conseils) : information et conseils, permanences en Mairie (tous les 1^{ers} et 3^e jeudis du mois), visite sur place, étude de faisabilité de votre projet, expertise technique, assistance dans le montage et le suivi des dossiers de subventions.
- Des aides financières de la CA du Grand Verdun, de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), du Conseil Régional et du Conseil Départemental
- Des avantages fiscaux

BILAN DE L'OPAH

Depuis sa création en octobre 2014, l'OPAH c'est :

- Propriétaires occupants : 12 dossiers avec un taux moyen de subvention de l'ordre de 66%
- Propriétaires bailleurs : 20 dossiers, 31 logements avec un taux moyen de subvention de 44%
- Montant total des subventions : 1,2 million d'euros
- Gains de performances énergétiques : compris entre 38% et 82%

L'instauration de la taxe d'habitation sur les logements vacants :

182 000 € depuis sa création en 2011. Sur la base des recettes ainsi perçues, ce sont 24 primes à la sortie de vacance qui ont été attribuées dans le cadre de l'OPAH, soit 86 000 € en 4 ans.

PÉRIMÈTRE



Réhabilitation de logements rue de la Belle Vierge

EXEMPLE D'UN CHANTIER EMBLÉMATIQUE

Description	Immeuble collectif composé d'une cellule commerciale au rdc et 7 logements vacants aux R+1, R+2 et R+3
Catégorie de travaux	Dégradation lourde
Travaux envisagés	Réhabilitation complète des locaux dans leur état initial
Montant prévisionnel	750 000 € ^{TTC}
Estimatif de subventions	
Anah	138 800 € dont 10 500 € d'ASE
CD 55	71 577 €
CAGV	57 493 € dont 28 000 € de primes vacance
Région	29 493 €
Total	297 363 € soit 40% de la dépense TTC



Réhabilitation de l'ancien Magasin Pergent - quai Leclerc

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUi-H)

Les réflexions qui conduiront à la mise en œuvre d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) viennent de débuter. Avec cette démarche, il s'agit de doter la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun (CAGV) et ses 25 communes d'un projet de développement pour les années à venir, et de définir le destin commun de ce territoire de vie.

EN EFFET, LE PLUI-H EST UN VÉRITABLE PROJET POUR LE TERRITOIRE, À LA FOIS STRATÉGIQUE ET RÉGLEMENTAIRE.

Ses missions sont multiples : il retranscrit et planifie le projet politique de développement du territoire sur plus de 10 ans ; il régit les formes urbaines ainsi que la densité des constructions ; il permet de délivrer les permis de construire conformément au règlement d'urbanisme défini ; enfin, il met en œuvre les grands principes du développement durable. Le PLUi-H engage une réflexion globale sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Les éléments de constat sur les forces et les faiblesses du territoire, qui auront été établis lors d'un diagnostic initial, permettront de faire émerger le projet d'aménagement du territoire, dont les objectifs seront ensuite déclinés dans un règlement d'urbanisme.

La Communauté d'Agglomération a fait le choix de mettre en place **une démarche de concertation publique forte** en associant ses habitants à l'élaboration du PLUi-H dès son démarrage. Les citoyens seront invités à participer à des **balades urbaines et ateliers de concertation** afin de pouvoir exprimer la façon dont ils voient leur commune et leur territoire aujourd'hui et leurs attentes pour demain. Ils seront associés à chaque étape à travers l'organisation de cafés-rencontres qui leur permettront de se tenir informés des avancées du projet et de débattre des choix qui ont été avancés.

UN PREMIER CAFÉ-RENCONTRE ENTRE URBANISTES, RESPONSABLES DE LA CAGV ET HABITANTS A EU LIEU LE SAMEDI 6 AVRIL À VERDUN.

Il ne s'agissait pas d'une réunion mais d'un temps d'échange convivial et informel où les habitants pouvaient venir s'informer sur la démarche d'élaboration du PLUi-H, poser des questions et faire part de leurs premières remarques. D'autres ateliers de concertation déconcentrés ont également été organisés à Chattancourt, Thierville sur Meuse, Belleray et Belleville.

Pour l'aider dans cette tâche, la CA du Grand Verdun est épaulée par une équipe composée de quatre bureaux d'études aux compétences complémentaires : **Espace et Territoires**, mandataire du groupement, dirigera l'étude et s'occupera du volet urbanisme et des domaines qui lui sont liés : l'économie, le patrimoine, la démographie, le paysage, etc... **Biotope** traitera le volet environnement, **Aceif** le volet habitat, **MP2I** les aspects techniques et opérationnels et **Métis Ingénierie** organisera la concertation auprès des différents acteurs du territoire.



Qu'est-ce qu'un PLUi-H ? A quoi ça sert ?

Le PLUi-H est un véritable projet pour le territoire, à la fois stratégique et réglementaire.

Ses missions sont multiples

- ▶ il retranscrit et planifie le projet de développement du territoire sur plus de 10 ans,
- ▶ il régit les constructions,
- ▶ il permet de délivrer les permis de construire conformément au règlement d'urbanisme défini,
- ▶ il met en œuvre les grands principes du développement durable.

Pour élaborer un PLUi-H, il faut prévoir plus de 2 ans de travail !

1 ^{ère} étape	établir le diagnostic pour cerner les forces et les faiblesses de notre territoire.
2 ^{ème} étape	définir le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.
3 ^{ème} étape	décliner ce projet et ses objectifs à travers le règlement d'urbanisme.

Pour élaborer le PLUi-H, la Communauté d'Agglomération a fait appel à plusieurs bureaux d'études spécialisés. Mais elle souhaite co-construire ce projet avec les habitants.

C'est pourquoi, vous serez régulièrement invités à vous exprimer sur ce projet qui se construira d'abord avec vous et pour vous !



Projet de requalification de la Ville haute

Le constat, qui de prime abord peut être fait à l'égard de la ville haute, c'est que **la place de l'automobile est excessive et de ce fait très compromettante pour la pluralité de fonctions** que doit remplir l'espace public en ville.

En circulation ou en stationnement, la voiture est omniprésente, jusqu'aux abords de monuments historiques classés et/ou inscrits tels que la Cathédrale ou encore la Chapelle de l'Institution St-Joseph de la rue Mautroté.

Afin de réduire la place de la voiture dans le centre ancien et procéder à la mise en valeur des espaces à haute architecture patrimoniale, un préalable incontournable s'impose : la conduite d'une étude globale des déplacements et du stationnement.

Sachant que le centre historique de Verdun concentre tous les intérêts qu'une ville peut présenter : vie sociale, échanges, équipements, histoire, patrimoine, cela entraîne systématiquement une intensité de flux et de circulations.

L'objectif est d'offrir **une connaissance de l'état des déplacements et du stationnement et de leur organisation**. Il s'agit d'évaluer la pertinence de fonctionnement de manière à procéder à la formulation de préconisations susceptibles d'en améliorer l'état.

Les besoins actuels et futurs en stationnement seront évalués du court au long terme en fonction de la nature des espaces, du rôle qu'ils sont appelés à jouer dans le fonctionnement de la ville et des projets de mise en valeur attendus.

Ainsi, l'étude des déplacements, du stationnement et l'étude de requalification de la ville haute seront menées en parallèle et de manière croisée par des professionnels aux compétences distinctes mais complémentaires.



Vue aérienne secteur Cathédrale

En ville haute, certains espaces sont en attente d'aménagement...

Rue Mautroté - ville haute

L'histoire urbaine de la ville de Verdun est essentiellement **marquée par la topographie qui a modelé durablement le paysage urbain de la cité** et qui a déterminé l'apparition de la ville haute (228 mètres d'altitude) et de la ville basse (199 mètres d'altitude), peu à peu organisées par la construction et l'évolution des remparts.

En ville haute, le quartier d'origine médiévale, s'étendant autour de la Cathédrale puis vers le nord jusqu'à la rue St Pierre, conserve une trame viaire caractéristique, sinueuse, avec un parcellaire en lanière, très dense.

Le bâti, en dehors des édifices remarquables (la Cathédrale, le palais épiscopal, la porte

Châtel), est caractéristique du XVIII^e siècle, avec des maisons de ville dont les façades sur rue, souvent traitées en pierre de taille apparente et soulignées par l'alignement vertical des percements, présentent des baies à linteaux cintrés et délardés et des portes d'entrée finement travaillées.

Les anciennes maisons canonales, encore visibles en ville haute, constituent un bon exemple de ce type de bâti.

Quant aux espaces publics, pour la partie ville haute, ces derniers n'ont jamais fait l'objet d'une réflexion globale en matière d'aménagement, même si la municipalité, au fil des ans, a entrepris d'importants travaux sur la ville dite basse.



Les riverains étaient invités à une balade urbaine en ville haute, suivie de tables rondes sur le projet.

Ces deux études seront composées d'une phase état des lieux/diagnostic patrimonial et architectural, confiée au bureau d'étude Urbicus de Versailles, puis d'une phase programmation (propositions de scénarii, programme d'actions pour la ville haute...).

C'est ainsi que dans le cadre du projet de requalification du secteur de la ville haute, ses habitants ont été invités, le 6 octobre 2018, par la Communauté d'Agglomération à une balade urbaine. Le mot d'ordre ce jour-là : concertation. C'est-à-dire bâtir une co-réflexion sur l'aménagement du quartier.

Une soixantaine de personnes s'y étaient rendues avec pour mission d'apporter au bureau d'étude, à la tête du projet, des réflexions et d'éventuelles réactions notamment au sujet des propositions qui seront élaborées. Et ceci en matière de circulation, d'espaces publics, de patrimoine et de stationnement.

Le principe de la balade urbaine a consisté, pour le service de l'urbanisme et les résidents intéressés, à se rendre sur le terrain afin de constater les éventuels écueils susceptibles d'être aménagés.

Afin d'aider les riverains dans la démarche, une grille d'observation leur avait été distribuée pour y recenser les points forts, les points sensibles et notamment les pistes d'amélioration. A titre d'exemples, une première partie portait sur le paysage

patrimonial et urbain (présence d'édifices remarquables, d'une signalétique patrimoniale...), une seconde partie sur la nature en ville (la présence du végétal...), une troisième sur la place du piéton (déplacements, sécurité, les abords des écoles...) et enfin une partie sur la place de la voiture (les accès et l'offre de stationnement pour les riverains, pour les visiteurs, la perception de la présence automobile sur l'espace public...).

A l'issue de la phase diagnostic, il s'agit d'établir des propositions faisant la synthèse des deux approches de manière à en garantir la cohérence. Elles seront ainsi formulées sous forme de scénarii dont l'un sera choisi par les élus.

Ici, la collaboration entre les deux compétences (déplacements et espaces publics) sera continue et l'élaboration des propositions commune.

La CAGV a souhaité de nouveau rassembler l'ensemble des habitants et des usagers du quartier de la Ville haute afin de leur présenter les premiers scénarii d'aménagement envisagés. C'est ainsi qu'une quarantaine de personnes ont répondu présentes le samedi 11 mai 2019 pour une réunion de travail commune au Centre mondial de la Paix. Sur la base d'un fond de plan de la Ville haute, d'un plan de chacun des scénarii, des schémas de circulation et d'une grille d'analyse les habitants et usagers ont pu partager leurs attentes et points de vue respectifs.

Organisés en 5 groupes, les participants ont pu étudier, évaluer et donner leur avis sur les hypothèses d'aménagement. Trois thématiques principales ont ainsi pu être abordées :

- l'identité des lieux
- la place du piéton
- la place de la voiture

30 minutes ont été consacrées à la restitution des avis et propositions de chaque groupe via un échange direct avec la maîtrise d'œuvre – BET Urbicus de Versailles - et à la maîtrise d'ouvrage.

Les propositions inhérentes aux aménagements et au stationnement ont globalement fait l'objet d'un consensus auprès des habitants et les nombreuses contributions vont aujourd'hui alimenter le scénario d'aménagement final pour un rendu escompté fin juin 2019.

Il s'agit de pouvoir se déplacer aisément et en toute sécurité dans les différents quartiers du centre-ville à pied ou à bicyclette. L'objectif recherché étant de limiter l'accès automobile et le stationnement, tous deux consommateurs et sources de nuisances dans le centre historique.

POUR CELA, LA COLLECTIVITÉ SE DONNE COMME IMPÉRATIFS :

- La piétonisation d'une partie du périmètre concerné
- L'aménagement paysager avec une liaison douce à créer en lien avec les jardins du Centre mondial de la Paix
- La création de quelques places de stationnement le long de l'Allée des Soupirs
- L'enfouissement des réseaux aériens

Ensuite, un appel d'offre sera effectué pour les travaux qui devraient s'étaler sur plusieurs années.



Vice-Président délégué à l'Urbanisme et aux Espaces verts
Claude Antion



Vice-Président délégué à la Culture
Antoni Griggio

Plus d'informations

Service Urbanisme
11, rue Président Poincaré - 55100 Verdun
Tél. 03 29 83 44 22
contact@grandverdun.fr
Direction : Maurice Faedo



Le projet de la Citadelle

L'Arc des Convergences signalera l'entrée du nouveau parcours scénique de la Citadelle.



Vice-Président délégué à la Culture : **Antoni Griggio**



Vice-Président délégué au Tourisme : **Jean-Christophe Vélain**

Plus d'informations

Comité scientifique :

François Cochet, Franck Meyer, Lionel Frémont, Pascal Thiébaud (DRAC), Camille Tridon, services de la collectivité.

Entreprises :

INCA (INnovation Création et Architecture) Maître d'œuvre en charge des travaux, siège social à Grenoble, Maskarade, scénographie, siège social à Montreuil

HIER

Les Verdunois connaissent bien la citadelle souterraine, que l'on appelle encore - de manière impropre- la citadelle basse.

La citadelle souterraine est constituée de cet ensemble de galeries creusées à même la roche, d'abord à la fin du XIX^{ème} siècle pour s'intégrer au système de défense Séré de Rivières, puis complété au cours de la première guerre mondiale. Au final 7 km de galeries seront creusées à 16 mètres sous la surface.

Si elle servit de base logistique et de lieu de transit durant la Grande guerre, les historiens s'accordent à dire que son rôle stratégique fut secondaire quant à l'issue de la bataille. En revanche, son importance symbolique ne fit que grandir et sa notoriété devint immense et internationale. La remise des médailles des puissances alliées et de la France à la Ville de Verdun le 13 septembre 1916 par le Président Poincaré puis le choix du soldat inconnu qui repose sous l'arc de Triomphe le 10 novembre 1920, dans ses galeries, ne firent qu'amplifier cette notoriété qui, cent ans plus tard, reste intacte et attire chaque année de nombreux visiteurs.

AUJOURD'HUI

Actuellement, un parcours touristique est exploité dans une partie des galeries. Embarqués sur des nacelles motorisées de 9 places, les visiteurs parcourent quelques centaines de mètres de galeries, assistant à une série de scènes reconstituées ou encore à des mises en scène statiques.

Cette visite d'environ 25 minutes rencontre un succès avéré auprès du public.

Le parcours accueille 118000 visiteurs en 2018.

Mais ses contenus finiront par "vieillir" et manquer d'attractivité pour les touristes de demain. Il est nécessaire aujourd'hui d'adapter les dispositifs de visite.



Accueil de l'actuelle citadelle

DEMAIN

Aussi afin d'améliorer l'accueil des visiteurs, il a été décidé de créer un lieu d'accueil à l'entrée des galeries, que vous pouvez voir se construire depuis quelques mois, et de proposer un nouveau parcours de visite. Le futur bâtiment qui accueillera le visiteur a été pensé pour être intégré à la fortification de la Citadelle. Une toiture terrasse végétalisée permet de le dissimuler depuis le chemin de ronde de la citadelle haute. Et sur le parvis, un "arc de convergence" incitera les visiteurs à se diriger vers l'entrée. Il sera rythmé de photos d'époque et de courriers de poilus...

Ainsi, la Citadelle reste "la vedette" du paysage urbain mais le bâtiment enrichira l'ensemble et attirera l'attention des habitants et touristes par son originalité et son architecture moderne. Le parcours s'appuie sur des technologies de pointe, utilisant en les croisant, deux dispositifs techniques : le video mapping et la réalité augmentée.

Le projet permettra ainsi de proposer une nouvelle offre ambitieuse et novatrice suscitant l'émotion de tous les amoureux de l'Histoire, sachant que le dispositif repose sur des faits historiques.

IMMERSION

Le principe de visite est un principe d'immersion : le visiteur est invité à se glisser dans la peau d'un poilu, appelé à la citadelle, pour participer à la cérémonie des médailles.

Cette approche personnalisée permet de retracer la vie quotidienne à l'intérieur de la Citadelle Souterraine, les scènes de combats (dont se souvient le poilu) et les deux cérémonies de la remise des médailles et du choix du soldat inconnu. A noter que le déplacement du parcours dans son futur site permet de réinvestir la salle qui a effectivement accueilli ces deux cérémonies.

Le parcours sera donc interactif à travers un équipement plus moderne s'inscrivant dans l'ère des nouvelles technologies : des lunettes de réalité augmentée que les visiteurs pourront chausser et qui permettront la restitution multi langues de scènes d'époque. De nouveaux chariots "laser guidés" entraîneront les visiteurs dans un trajet d'une quarantaine de minutes, donc plus long que l'actuel. Les ambiances d'époque seront reconstituées : bombardement, odeur de pain de la boulangerie, etc.

"ÉMOUVANTE ET RÉALISTE"

La scène de remise des médailles a déjà été présentée au Président de la CAGV, Samuel Hazard, et à Antoni Griggio, le vice président délégué à la culture. Samuel Hazard a trouvé la scène qui comprend les hymnes des différents pays alliés "émouvante et réaliste". Les autres scènes ont été tournées courant juin. Bref ce projet attendu de tous avance d'un bon pas.

L'ouverture au public est prévue pour la fin du printemps 2020, année du centenaire du choix du soldat inconnu.

Le parcours actuel restera opérationnel jusqu'à l'ouverture du nouveau permettant ainsi une continuité du service. L'objectif ultime est d'amplifier l'attractivité touristique de ce haut lieu de mémoire afin qu'il reste, en Meuse comme au niveau national, un symbole du rôle que Verdun a joué dans l'Histoire.



EXPOSITION SUR LE QUAI DE LONDRES



AFTER THE GREAT WAR
A NEW EUROPE 1918-1923

APRÈS LA GRANDE GUERRE
Une Nouvelle Europe 1918-1923

EXPOSITION EN PLEIN AIR
Verdun
1^{er} août – 25 septembre

Au croisement du Quai de Londres et de l'Avenue de la Victoire

Cette exposition, dédiée aux conséquences de la Grande Guerre, est conçue et réalisée par le "Réseau européen Mémoire et Solidarité", en collaboration avec des historiens d'une douzaine de pays. Elle retrace les débuts difficiles de la période de l'entre-deux-guerres, plus particulièrement en Europe centrale et orientale. Plus de 200 documents d'archives - supports multimédias étant photos, cartes, films et histoires personnelles - sont rassemblés pour présenter une image complexe, mais cohérente, de la nouvelle Europe qui se dessine dans cette partie du continent. Tout en illustrant différentes mémoires nationales de cette période, l'objectif principal du projet est de montrer l'ampleur des changements qui ont eu lieu au cours de l'immédiat après-guerre, et leur impact sur la politique.

La Première Guerre mondiale modifie profondément le visage de l'Europe centrale et orientale. Sur les ruines de quatre empires anciens, une douzaine de nouveaux pays voient le jour, et leurs frontières sont dans leur majorité redessinées, souvent au cours des conflits armés qui perdurent jusqu'en 1923. Dans la région qui a essuyé de très lourdes pertes humaines et matérielles, d'importants projets de reconstruction et de modernisation sont entrepris. Une "Nouvelle Europe" en émergera.

ORGANISATEUR : Le Réseau européen Mémoire et Solidarité (initiative internationale consacrée à la recherche, à la documentation et à la diffusion des connaissances sur l'histoire du XX^e siècle européen et aux manières dont elle est commémorée)

PARTENAIRES : Ville de Verdun - Mémorial de Verdun - EUscreen - European Film Gateway

Pour plus d'informations sur le projet, sur son équipe de commissaires et sa tournée européenne : www.enrs.eu/afterthegreatwar



Véloroute voie verte à Vacherauville

Le Grand Verdun mobilisé pour la Transition Écologique

La transition écologique est l'une des priorités de nos concitoyens. C'est pour cette raison qu'elle est un véritable défi à relever par la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun (CAGV) sur son territoire, sur le court, moyen et le long terme...

L'enjeu est de taille mais la CAGV est à l'œuvre depuis juin 2015, date à laquelle elle a été labellisée Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) par le ministère de l'Écologie, à l'instar de 212 autres collectivités.

Après le temps des études, le temps des actions : 2019 et 2020 vont voir se concrétiser des programmes d'actions concrètes en faveur de la transition écologique :

- Rénovation thermique de 3 gymnases et 2 écoles pour un montant de travaux de 2 300 000 € subventionnés à 80%
- Rénovation du parc d'éclairage public et déploiement d'ampoules LED intelligentes

Ces actions viennent compléter celles déjà engagées, depuis 4 années, dans plusieurs domaines :

- La mobilité douce avec la construction de la véloroute voie verte,
- L'accompagnement du développement des circuits courts avec l'implantation du Drive Fermier et bientôt un magasin "Fermier",
- L'obligation de 50% de produits locaux dont 20% de produits BIO dans les cantines scolaires,
- L'obligation d'une rénovation thermique des bâtiments de la collectivité ambitieuse et au-delà de la réglementation en cours (RT 2012),
- Nouvelles constructions communautaires aux normes des bâtiments passifs, THQE, Effinergie+, etc...

Le développement durable couvrant un champ d'actions très important, la CAGV s'impose depuis 2015 à appliquer ces principes (économique, social et environnemental) au travers d'un programme d'actions concrètes et au service de ses concitoyens.

Gestion des déchets

METTRE LE PAQUET SUR LE TRI

ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS



Atelier découverte du compostage aux jardins partagés des Planchettes

Les biodéchets (épluchures, noyaux, restes d'assiette, fruits et légumes gâtés) sont responsables du tiers du poids de votre poubelle et également des mauvaises odeurs.

La solution ? Le compostage qui est une technique plutôt simple, peu coûteuse et réalisable quel que soit le type d'habitat.

Depuis plusieurs mois, des soirées-discussion autour du compostage sont organisées et animées par le maître composteur du Grand Verdun afin de sensibiliser et former les citoyens aux gestes de compostage.

Les citoyens participants peuvent repartir avec un composteur individuel gratuit à l'issue de chaque réunion.

RENFORCER LES ACTIONS EMBLÉMATIQUES



A titre d'exemple, on trouve le petit autocollant "stop pub" distribué par la CAGV.

A l'occasion des semaines du développement durable, l'opération initiale "J'aime ma ville propre" devenue "J'aime mon quartier propre" s'est vue étendue à l'ensemble du périmètre de la CAGV.

Des opérations conviviales de ramassage de déchets ont été organisées du lundi 27 mai au samedi 1^{er} juin 2019 dans différentes communes avec par exemple, le nettoyage des canaux, les abords de plusieurs écoles et bien d'autres actions... Vous pouvez également retrouver sur le site de l'agglomération un petit court-métrage à propos des erreurs de tri.

A noter que du 16 au 24 novembre 2019 se tiendra la semaine européenne de réduction des déchets. Vous y trouverez de multiples actions de sensibilisation sous forme d'ateliers et notamment la projection d'un film au cinéma Carroussel suivi d'un débat.

ÊTRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES DÉCHETS



L'accent a été mis sur le tri des déchets au sein des services de la CAGV et sur le recyclage du papier via une convention de partenariat avec l'AMIE.

Pour preuve, en 2018, l'AMIE a collecté 1 734 kg de papiers usagés (papiers de bureau, journaux, enveloppes...) au sein de la Communauté d'Agglomération. Ces papiers usagés ont été revalorisés en 1 409 kg de papier recyclé au sein de l'usine Greenfield de Château-Thierry, située à 170 km de Verdun.

Pour 2019, la collectivité entend au moins doubler le tonnage de papiers usagés collectés avec le déploiement du tri du papier dans les écoles de la CAGV.

Sur l'année scolaire 2018-2019, le Président du Grand Verdun a souhaité lancer un appel à projet pour sensibiliser les enfants à la thématique du tri à l'école et leur faire connaître l'importance de la gestion des déchets dans leur vie quotidienne.

Ainsi, ce sont 12 classes qui ont été retenues :

- 6 classes de l'école Louise Michel
- 4 classes de l'école Poincaré Galland
- 2 classes de l'école maternelle Charles Perrault de Belleville-sur-Meuse

Dans la pratique, ce sont 4 animations dans chaque classe qui ont été effectuées :

- le tri des déchets
- le recyclage des papiers
- le gaspillage alimentaire
- le compostage

A noter que cet appel à projet a été mené en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de la Meuse (CPIE de Meuse) qui a pour sa part effectué des animations sur la thématique de l'Eau dans 11 classes d'autres écoles de la collectivité.

Du fait de son succès auprès des jeunes, l'opération vient d'être relancée pour l'année scolaire 2019-2020.



INITIER LES JEUNES AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX EST DONC UN OBJECTIF PLEIN D'AVENIR !

Extension des Consignes de Tri :

A partir de 2022, l'extension des consignes de tri (ECT) à tous les emballages plastiques sera une réalité pour tous les Français, quel que soit leur lieu d'habitation. Une bonne nouvelle qui va faciliter le tri mais qui va aussi nécessiter des changements et des investissements importants.



La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun a décidé d'anticiper la nouvelle mesure afin de préparer la simplification des gestes de tri pour les citoyens.

- Actuellement seuls les flacons et emballages plastiques sont acceptés et recyclés via la collecte du tri.
- Au 1^{er} Janvier 2020, ce sera l'ensemble des emballages plastiques qui seront acceptés et recyclés via la collecte du tri sur le périmètre de la CAGV.

Dans les faits, cela se traduira par le fait que les emballages plastiques tels que les pots de yaourt, les emballages de pack de bouteilles plastiques, les barquettes alimentaires... ainsi que tous les autres emballages en plastique pourront également être recyclés.

A cette occasion, un nouveau guide du tri sera déployé et de nouvelles réunions publiques seront organisées d'ici la fin d'année 2019.

Le but ? Réduire les erreurs de tri et baisser, en termes de poids, les ordures ménagères.

L'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques implique non seulement de travailler avec les producteurs pour que leurs emballages soient le plus éco-conçus possible mais aussi et surtout de moderniser les centres de tri.

CALENDRIER DU TRI



Le premier calendrier du tri 2019 a été distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres de la CAGV début janvier. Ce dernier a vocation à être renouvelé chaque année de façon à présenter les dernières évolutions et informations liées à la gestion des déchets ménagers et assimilés au sein de la collectivité.

Il présente notamment les dates du ramassage des encombrants selon les différents secteurs, celles de la Semaine nationale du compostage, de la Semaine européenne du développement durable (SEDD) et celles de la Semaine européenne de réduction des déchets (SERD).

De quoi promouvoir les gestes éco-citoyens !

D'autres conteneurs identiques seront prochainement installés dans d'autres quartiers de la Communauté d'Agglomération

C'EST POURQUOI LA VOLONTÉ DU GRAND VERDUN D'AMÉLIORER LES PERFORMANCES DE TRI ET DE RECYCLAGE N'EN EST QU'À SES DÉBUTS...

Plus précisément, les PAVE utilisables 7j/7 sont constitués :

- De bornes jaunes accueillant les déchets recyclables en vrac (bouteilles en plastique, emballages en carton, briques alimentaires, journaux, magazines et boîtes de conserve...).
- De bornes vertes uniquement utilisables pour y déposer les contenants en verre en vrac (bouteilles, pots, bocaux, sans bouchon ni partie métallique).
- De bornes noires pour y déposer les ordures ménagères placées dans un sac poubelle (contenance inférieure ou égale à 60L).

De ce fait, vous l'aurez compris, les déchets qui ne vont pas dans les conteneurs jaunes, verts ou noirs (batteries, bois, bouteilles de gaz, cartons, déchets toxiques, polystyrène...) doivent être apportés directement dans une des deux déchetteries accessibles aux habitants de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun à savoir : la déchetterie de Thierville sur Meuse et la déchetterie de La Grimoirie.

Quant au fonctionnement des conteneurs installés dans les quartiers cités ci-dessus, un badge est nécessaire mais uniquement pour les ordures ménagères.

2 badges par logement ont été distribués par le Grand Verdun. Chaque locataire est responsable de son lot.

Pour l'utilisation, il faut présenter un des deux badges devant le lecteur, attendre que la trappe soit déverrouillée pour l'ouvrir, introduire le sac poubelle et refermer la trappe.

A savoir :

Tout dépôt d'ordures sur lieu public ou privé, est passible, d'une part, de frais d'enlèvement décidés par la collectivité, d'autre part, d'une contravention de 5^{ème} classe allant jusqu'à 1 500 € et, le cas échéant, la saisie du véhicule qui a servi à commettre l'infraction (3 000 € si récidive). loi 2010-1563 du 16 déc. 2010, article R.635-8 du code pénal.

Points d'apport volontaire enterrés (PAVE) - cité d'Anthouard

PAVE

Vous les avez sans doute aperçus, depuis 2017 des conteneurs enterrés, ou Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE), ont pris place dans le quartier des Planchettes, celui d'Anthouard, à la Cité Verte, au Pré l'Évêque et dans le quartier du Champ Claudine.

Plus esthétiques, réduisant la pollution notamment visuelle, les conteneurs permettent aux habitants de ces quartiers une plus grande facilité de tri.

Afin de mener à bien le projet, des réunions d'information publiques ont eu lieu dans les différents quartiers pour échanger avec les résidents et ainsi répondre à leurs questions.

Les habitants n'ont pas été laissés seuls face au nouveau projet, les centres sociaux-culturels, les bailleurs sociaux ainsi que le service environnement de la CAGV ont participé à une sensibilisation de la population pour qu'elle puisse s'accoutumer à la bonne utilisation des nouveaux dispositifs.

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION A ADOPTÉ LE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA) DU SMET

Ce dernier vise à une diminution du ratio de DMA (Déchets Ménagers et Assimilés) de 7% entre 2015 et 2025 selon les recommandations du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD).

Cette démarche de prévention repose principalement sur deux actions : la réduction et la réutilisation de nos déchets. L'objectif est donc d'amoindrir les impacts des déchets sur l'environnement soit par la réduction des tonnages (prévention quantitative), soit par réduction de la nocivité (prévention qualitative).

ADHÉSION AU SMET MEUSE



La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun veut aller plus loin dans sa volonté de s'ancre dans une dynamique de gestion territoriale des déchets et de l'économie circulaire qui peut en découler. Faut-il rappeler que deux entreprises leaders dans le recyclage sont présentes sur son territoire : PAPREC et WELLMANN.

C'est ainsi que depuis le 1^{er} février 2019, la CAGV a adhéré au SMET de la Meuse (Syndicat Mixte d'Étude et de Traitement des déchets ménagers et assimilés).

En tant que syndicat mixte à vocation départementale, il agit sur le territoire meusien pour le compte de plusieurs collectivités pour le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Le SMET a pour objectif de fédérer les collectivités meusiennes en vue de :

- Développer la concurrence pour les marchés de traitement
- Optimiser les solutions de traitement
- Maîtriser les flux et leurs coûts
- Mener des études visant à optimiser les techniques actuelles de collecte et de traitement des déchets
- Aider les collectivités à répondre aux demandes du Grenelle de l'environnement (programme prévention, tarification incitative...)



Point d'étape sur 2 actions DU PROGRAMME TEPCV

DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTHANISATION SUR LE TERRITOIRE DE LA CAGV



En 2017, une étude de faisabilité pour l'implantation d'une unité de méthanisation territoriale regroupant les matières fermentescibles des agriculteurs, des entreprises de l'agroalimentaire, des cantines scolaires, de l'hôpital et de la CAGV (déchets verts et déchets fermentescibles des habitants), sur le site de Baleycourt a été réalisée par la Chambre Départementale d'Agriculture de la Meuse.

L'étude a permis de dégager plusieurs éléments favorables au projet et tendant à encourager à poursuivre la démarche débutée en septembre 2017. Le Grand Verdun travaille actuellement à l'aboutissement d'un nouveau projet de méthanisation.

La CAGV souhaite effectivement encourager la méthanisation sur son territoire en partenariat avec les agriculteurs dans le double objectif de :

- La gestion optimisée des déchets fermentescibles
- L'atteinte de l'autonomie énergétique du territoire

L'intérêt d'un tel projet est également de consolider le revenu des exploitations agricoles locales, en valorisant les effluents d'élevage par : la production de biogaz, l'utilisation du digestat sous forme de fertilisant en substitution des engrais chimiques issus de l'industrie pétrolière.

La méthanisation est un facteur de développement de l'emploi local.



Vice-Président délégué à l'Environnement et au Développement durable
Alain Andrien



6^e Vice-Président délégué au Développement économique
Patrick Cortial



Philippe Dehand

Plus d'informations

Service Environnement
11, rue Président Poincaré - 55100 Verdun
contact@grandverdun.fr
Tél. : 03 29 83 44 22

Direction : Maurice Faedo

MISE EN PLACE D'UN ESPACE TEST DE MARAÎCHAGE BIO EN 2019

S'inscrivant dans le cadre du programme d'actions TEPCV et de sa politique en faveur de la transition écologique, un espace-test de maraîchage bio va s'implanter, à la fin de l'année 2019, sur une parcelle située à proximité de la rue des Fusillés, appartenant à la ville de Verdun.

Cet espace test d'une surface de 1 ha 50, pour débiter, accueillera les aménagements nécessaires à la production maraîchère : local de vente en direct, bâtiment de remisage du matériel, bâtiment de stockage des productions. Un forage ainsi qu'une légumerie pour réaliser la première transformation des légumes viendront compléter les investissements sur cet espace test. Celui-ci sera ensuite loué par la collectivité, soit à un chantier d'insertion, soit à un jeune maraîcher, sorti d'école, qui projette à l'avenir de créer sa propre entreprise.

En établissant cet espace de maraîchage BIO sur cette parcelle située en bordure de la ville, la CAGV poursuit plusieurs objectifs :

- Développer la production de légumes bio locaux afin de relancer la filière maraîchère pour faire face à la demande croissante.
- Favoriser une agriculture de proximité et les circuits courts.
- Dynamiser la filière pour créer des emplois locaux et favoriser l'installation de nouveaux maraîchers. A titre d'exemple, le Grand Besançon précurseur dans le domaine a implanté en 2014 un espace test de maraîchage Bio sur une surface de 16 ha, celui-ci a permis la création de 40 emplois.
- Favoriser l'utilisation des produits locaux et bio dans les cantines scolaires et la restauration collective.



Réalité virtuelle : immersion dans l'histoire d'un village détruit.

Entièrement détruit en 1916 lors de la bataille de Verdun, le village de Vaux-devant-Damloup, en Meuse, va pouvoir revivre grâce à un "projet futuriste et moderne".

Début des travaux du parcours de réalité augmentée - village détruit de Vaux-devant-Damloup

Il faut préciser qu'au 1^{er} janvier 2019, la fusion de Douaumont et Vaux-devant-Damloup a donné naissance à **une nouvelle commune appelée Douaumont-Vaux.**

La création de celle-ci n'est que l'aboutissement d'une réflexion avec les habitants de Vaux et de Douaumont afin de préparer l'avenir et de donner un nouveau souffle à ces deux villages.

QUANT AU DÉVELOPPEMENT DU PROJET, UNE RECONSTRUCTION COMPLÈTE EN 3D DE L'ANCIEN VILLAGE A ÉTÉ PROGRAMMÉE

Celle-ci nous invite à l'éveil des consciences des jeunes (et moins jeunes) visiteurs en mettant en relation les lignes de vie du front et la biodiversité telle qu'elle s'est développée aujourd'hui.

Cette initiative aura pour **objectif de mettre en valeur le site du village détruit** en donnant au visiteur toutes les clés pour **comprendre le contexte de la bataille de Verdun.**

Atout majeur, une **application mobile** servira à immerger le visiteur dans l'Histoire en utilisant la **réalité augmentée.**

Elle est destinée à tous les publics mais elle cible en particulier les plus jeunes générations qui n'ont jamais connu de conflits et pour lesquelles il est important de transmettre le souvenir.

De plus, grâce au système de géolocalisation en temps réel, l'utilisateur pourra se déplacer et découvrir, via l'application : **les paysages reconstitués et la vie des habitants avant la guerre, le conflit et les combats en 1916 au sein du village, la faune et la flore actuellement présentes sur le site,** à l'aide d'images ou de sons.

L'OBJECTIF EST CLAIR

Rendre le visiteur "actif" dans sa visite à l'aide d'outils mis à disposition tels que des quizz ou des questions. De cette manière, il repartira du lieu avec des "traces" de son passage en tête, une meilleure compréhension de l'Histoire, **la découverte de la biodiversité qui a pris place sur les ruines du village** et l'envie de revenir pour continuer l'exploration.

En utilisant des outils adaptés et des technologies interactives, le projet permettra de transmettre aux jeunes générations les valeurs de courage et d'abnégation que nos aïeux nous ont laissées.

Le numérique et tous ses dispositifs sont devenus des moyens efficaces de (re)découvrir les lieux de culture et de patrimoine et ceci, au service du devoir de mémoire.

De ce fait, l'Histoire, **l'Écologie** et l'accès au savoir sont à la portée de tous !



La SMAC

Intégration dans le paysage urbain de la nouvelle SMAC

Vous l'avez sans doute remarqué, la MJC du Verdunois est en travaux depuis 2017.

Le projet a été initié par l'ancienne Communauté de Communes de Charny avant d'être repris et mis sur les rails en 2015 par la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun. Au terme des travaux, **le bâtiment de la MJC sera entièrement rénové et l'importante extension réalisée à l'arrière abritera une salle de concert dédiée aux "Musiques Actuelles"**.

C'est une création qui va permettre de développer l'animation du territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun à travers la proposition d'activités musicales et culturelles.

Le 28 mai 2018, en présence des acteurs concernés, la première pierre de la salle de concerts de Musiques Actuelles a été posée sur le site de Belleville-sur-Meuse. Le coup d'envoi était donné.



Les travaux vont bon train

POURQUOI UNE SALLE DÉDIÉE AUX MUSIQUES ACTUELLES?

La MJC du Verdunois propose déjà - avec "La Passerelle" - une programmation de musique actuelle. La future salle permettra de poursuivre et d'amplifier la programmation d'artistes de la scène Pop Rock (principalement mais pas uniquement). Un large volant de son activité sera consacré à la formation artistique et culturelle et donc à l'accompagnement d'artistes en devenir !

La MJC du Verdunois proposera, entre autres, des studios de répétition à destination des groupes locaux (jeunes débutants ou encore semi-professionnels...) ainsi qu'une "scène-école".

Mais qu'est-ce que la SMAC ?

"Musiques Actuelles" est une appellation du ministère de la Culture regroupant divers courants musicaux du XX^e et du XXI^e siècles.

On entend par musiques actuelles, des musiques populaires non-écrites. On peut y trouver le rock, le blues, le country, le hip-hop, le rap, les musiques électroniques, les musiques traditionnelles, le jazz et la chanson française. De quoi ravir tous les goûts, les moins jeunes comme les plus jeunes !

C'est dans cette démarche que la Maison des Jeunes et de la Culture s'est inscrite, depuis environ une dizaine d'années, en proposant une programmation de musiques actuelles, que l'on doit à son programmeur Arnaud Di Virgilio et que tout le monde s'accorde à trouver de grande qualité, la MJC du Verdunois est devenue la référence en Meuse dans le domaine de la programmation culturelle et artistique des musiques actuelles.



La future salle de Musiques actuelles côté rue



La future salle de Musiques actuelles côté canal

La salle de concerts pourra accueillir 330 personnes debout ou 120 places assises grâce à une tribune rétractable. Elle répondra désormais aux exigences d'un complexe moderne et accueillant pour le public et permettra une programmation encore plus attractive. Et ceci avec le souci de garantir au public, comme aux artistes et aux techniciens, les qualités de confort et d'écoute idéales pour les musiques amplifiées.

OSMOSE

Le cabinet d'architectes Haha, situé à Epinal, retenu pour mettre en œuvre le projet architectural, a souhaité créer une "osmose" entre MJC et SMAC. La MJC du Verdunois conduit de nombreuses actions dans le domaine de l'éducation populaire, en particulier à destination des enfants et des ados. Elle dispose notamment d'une école de musique.

Construit dans les années 1960 et n'ayant connu que très peu de changements, le bâtiment initial avait vraiment besoin d'un coup de neuf et de bénéficier d'une image plus moderne, à même de séduire usagers anciens et nouveaux. La forme du bâtiment, la présence du bois, l'organisation spatiale, l'ouverture sur le fleuve, contribueront à créer une atmosphère conviviale.

La nouvelle directrice, **Claire Becker**, et toute l'équipe de la MJC, planchent d'ores et déjà pour offrir tout un volant d'activités diverses et renouvelées à la rentrée 2020 pour les nombreux adhérents de cette institution locale.

Cinquante ans après sa création, la MJC du Verdunois s'apprête donc à prendre un virage majeur, tout en préservant son identité et sa vocation. La fin du chantier est prévue pour début 2020.



Vice-Président délégué à la Culture
Antoni Griggio

Plus d'informations

Service Culture
11, rue Président Poincaré - 55100 Verdun
Tél. 03 29 83 44 22
contact@grandverdun.fr

Direction : Didier Giard

Projet de réhabilitation de l'ancienne caserne Niel

Salles de sport

Des douze bâtiments qui composaient l'ancien quartier militaire Niel à Thierville, il ne reste aujourd'hui que celui qui accueille la Banque Alimentaire.

En décembre 2017, la destruction du quartier Niel, désaffecté depuis 2009, a duré environ cinq mois, ce qui a marqué la fin de la première étape du chantier de réhabilitation.

Et une partie du bâtiment, abritant la Banque Alimentaire, reste disponible pour deux salles destinées notamment à l'apprentissage des sports de combat. Ce projet répond à un véritable besoin très souvent évoqué par les adeptes : **avoir leur propre espace pour développer les sports dits de combat sur un seul site.**

Alors pourquoi ne pas profiter de l'espace libre et disponible sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun pour réhabiliter une ancienne caserne militaire en locaux à vocation sportive ?

C'est en effet une idée originale retenue par la collectivité proposée par le cabinet d'architecture et d'ingénierie **Idonéis**. Il a ainsi été décidé de rénover deux salles, sur le même site, mais complètement indépendantes et disposant de vestiaires et d'entrées différentes. **Un ensemble sportif de 870 m² verra le jour.**



Concernant la première salle, on pourra y pratiquer des activités dites "de frappe" comme la **boxe française, la boxe anglaise ou du kickboxing avec l'aménagement de rings et d'enceintes.**

Concernant la seconde, ce sera plutôt une salle "multifonctions" avec un praticable d'entraînement pour faire du **karaté, du qi gong, du taï-chi, de la gymnastique d'entretien ou encore du krav-maga...**

De quoi ravir les plus combattifs d'entre vous ! L'ADAPEIM et les établissements scolaires seront également les bienvenus pour pratiquer leurs activités.

Pour la rentrée 2020, le Grand Verdun espère ouvrir les portes de ses deux nouvelles salles de sport sur le site Niel.



Vice-Président délégué aux infrastructures sportives : **Jean-Pierre Morel**

Plus d'informations

Service des Sports
11, rue Président Poincaré - 55100 Verdun
Tél. 03 29 83 44 22 - contact@grandverdun.fr

Direction : Fabrice Breniaux

L'ADAPEIM

L'Association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés de la Meuse (ADAPEIM) souhaitait regrouper ses centres d'accueil et d'hébergement disséminés dans l'agglomération du Grand Verdun.

C'est chose faite. Tous les services dispersés sur le secteur verdunois n'auront bientôt plus qu'une seule adresse : le quartier Niel à Thierville !

Une seule adresse et un rapprochement de l'ESAT (Établissements et Services d'Aide par le Travail) de la Zone Industrielle de Chicago et de l'IME (Instituts Médico-Educatifs) de Thierville qui faciliteront la synergie des services.

L'ESAT restauration devra effectivement assurer plus de 600 repas par jour, d'autant plus que la cantine pourrait être ouverte aux écoles thiervilloises.

Cela permettra aux enfants d'être confrontés au handicap et de s'insérer dans une dynamique orientée vers le partage.

Ainsi, les résidents de l'ADAPEIM iront vers les citoyens, et les citoyens vers les résidents.

Seront également présents sur le site Niel, le foyer d'accueil médicalisé, le foyer d'hébergement et le SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile).

Quant aux résidents, ils profiteront du gymnase de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, situé à quelques mètres des futurs bâtiments.

Une implication de tous les acteurs locaux qui matérialise l'envie de chacun de **construire du vivre ensemble autour du quartier Niel** ! C'est la preuve que le projet témoigne d'une volonté d'intégration et d'acceptation de la différence.

En somme, il s'agit d'un projet colossal, d'une rare ampleur sur le territoire, chiffré à 18 millions d'euros pour des locaux de 25 000 m² en vue de la création d'un espace d'accompagnement, d'hébergement et de restauration de personnes porteuses d'un handicap intellectuel et psychique.

La première pierre a été posée en octobre 2018 et la mise en place des nouveaux locaux est prévue pour le courant de l'année 2021.

Après les travaux, exécutés dans la mesure du possible par des entreprises meusiennes, **le nouveau site de l'ADAPEIM s'intégrera parfaitement dans la cité Thiervilloise.**

L'objectif du projet de réhabilitation de l'ancienne caserne est avant tout de **"bâtir" une société inclusive.**

Travaux sur l'emplacement de l'ancienne caserne Niel





Première réunion et mise en place du comité de suivi du dossier SPR.

VERS LA CRÉATION D'UN SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

Conformément au dessein du Grand Verdun et suivant les préconisations du label, la collectivité vient de lancer une étude préalable à la création d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR) sur la ville de Verdun. Ce dispositif vise à protéger et mettre en valeur notre patrimoine culturel en dotant la commune d'un outil de gestion urbaine accompagné d'un règlement d'urbanisme adapté à ses problématiques patrimoniales, urbaines et paysagères. Dans ce même but, il se dote de dispositifs de médiation et de participation citoyenne.

Cette procédure s'effectue en deux temps, classement du périmètre du SPR puis élaboration d'un document de gestion. Ce document de gestion prenant la forme d'un Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP), ou d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV).

L'étude préalable constitue la première étape de ce processus car elle délimite les contours du futur SPR, elle sera également alimentée par le rendu de l'inventaire scientifique du patrimoine bâti. Cette étude est actuellement menée par La Manufacture du Patrimoine, un bureau d'études créé en 2013 par Alexandre Burtard (co-direction avec Stéphanie Guilmeau et Rebecca Joly), historien de l'architecture et du patrimoine. La Manufacture du Patrimoine s'est associée pour cette mission à l'agence d'architecture et d'urbanisme Hame représentée par Nicolas Beyret et à l'architecte du patrimoine Yvonnick Féasson. A l'instar de Philippe Masson, chargé de l'Inventaire du patrimoine bâti de Verdun, les verdunois pourront croiser l'équipe dans les rues de la Ville et échanger avec eux lors des journées d'études de terrain qui se dérouleront au cours des dix prochains mois.

UN PATRIMOINE COMMUN À TOUS LES HABITANTS DU TERRITOIRE

La cohérence des opérations entreprises autour du volet patrimoine par la Ville de Verdun et la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun dans le cadre de la labellisation Pays d'Art et d'Histoire rend les politiques du patrimoine plus efficaces. La synthèse de toutes ces recherches enrichit les actions de préservation, de restauration et de valorisation, entreprises dans le cadre de la candidature de la Communauté d'Agglomération au label Pays d'Art et d'Histoire dont la première partie du dossier a été approuvée par l'Etat en 2018. Une rencontre d'étape a eu lieu à Strasbourg auprès de la DRAC Grand Est, le 4 juin 2019, la seconde phase du dossier de candidature devrait être remise à la fin de l'année.

C'est grâce à l'action coordonnée de la Collectivité et de la population que ces actions prennent sens. Il s'agit de défendre un patrimoine commun à tous les habitants du territoire qui, conscients de nos richesses patrimoniales, en sont les premiers ambassadeurs. L'accueil réservé aux professionnels sur le terrain et les renseignements collectés au sein du service Culturel de la CAGV sont témoins de cet attachement et du rôle fondateur de la population. N'hésitez pas à nous apporter vos témoignages et informations susceptibles de compléter nos recherches patrimoniales.



Sur la route du label Pays d'Art et d'Histoire

Etudier, protéger et valoriser le patrimoine : de l'Inventaire général au Site Patrimonial Remarquable, sur la route du label Pays d'Art et d'Histoire.

L'Inventaire scientifique du patrimoine bâti de la Ville de Verdun entre dans sa dernière phase, le rendu est attendu pour cet été.

Fondé en 1964 par André Malraux et inscrit dans la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, l'Inventaire général du patrimoine culturel "recense, étudie et fait connaître les éléments du patrimoine qui présentent un intérêt culturel, historique ou scientifique". Il concerne donc aussi bien l'architecture et l'urbanisme, que les objets et le mobilier, l'ensemble des biens créés de main d'homme sur la totalité du territoire national.

L'Inventaire est une recherche de terrain qui observe, analyse et décrit les œuvres "in situ" en s'appuyant sur les sources d'archives et la bibliographie disponible.

Les résultats des opérations sont mis en forme selon des normes qui les rendent comparables, consultables et utilisables par tous.

Ils ont dit :

SAMUEL HAZARD

"Pour restaurer le patrimoine, il faut le connaître. L'étude permettra de conforter une politique ambitieuse de restauration, et la manufacture du patrimoine permettra d'éclairer les décisions des élus".

ALEXANDRE BUTARD

Manufacture du Patrimoine

"Originaire de Lorraine, ayant travaillé aux SPR de Metz et Nancy, j'ai été séduit par le patrimoine de Verdun, qui présente une grande richesse dans sa diversité : époques romaine, médiévale, Renaissance, XVIII^e, XIX^e, les deux reconstructions... Autant d'enjeux très stimulants".

NADIA CORRAL-TRÉVIN

Architecte des bâtiments de France

souligne l'importance de la "prise en compte de la vie économique et sociale" dans la réalisation de l'étude.



Vice-Président délégué à la Culture
Antoni Griggio

Plus d'informations

Service Culture
11, rue Président Poincaré - 55100 Verdun
Tél. 03 29 83 44 22
contact@grandverdun.fr

Direction : Didier Giard
Responsable : Anne-Laure Poissonnier

Médiathèque

C'est l'un des projets emblématiques du mandat qui répond à un réel besoin notamment du jeune public. C'est un véritable défi que le Grand Verdun a choisi de relever. La Communauté d'Agglomération projette de réhabiliter un bâtiment ayant une grande valeur symbolique pour les Verdunois : l'hôtel des sociétés.

Dans le cadre de ce projet, la bibliothèque (aujourd'hui au rez-de-chaussée) sera amenée à occuper la totalité de l'hôtel des sociétés, c'est-à-dire l'étage (qui est aujourd'hui occupé par une salle polyvalente et des bureaux municipaux), **mais aussi** le sous-sol - où se trouve la piscine désaffectée où des générations de Verdunois ont appris à nager - **ainsi que la création d'un niveau supplémentaire au R+2 avec une terrasse offrant une vue imprenable sur Verdun.**

L'OBJECTIF PRINCIPAL EST DE TRANSFORMER L'ÉQUIPEMENT EN UNE MÉDIATHÈQUE CONTEMPORAINE INTÉGRANT LES DERNIÈRES INNOVATIONS ET PERMETTANT LES NOUVEAUX USAGES.

Ainsi, ce sont 1 500 m² qui ont été prévus pour créer "un bâtiment attractif" mis en valeur et accueillant pour les usagers.

Trois points forts sont à souligner :

- La création de grands espaces lumineux avec de grandes hauteurs sous plafond
- La conservation de la piscine
- La création d'une extension au 2^e étage

L'entrée de plain-pied a été pensée et travaillée avec un éclairagiste et l'architecte des bâtiments de France afin de prendre en considération les situations de handicap des personnes voulant accéder au dispositif.

Et pour attirer le visiteur, **une bande de texte défilant en LED** sera disposée "de la rue Poincaré jusqu'à l'entrée".

Le but est de participer à la redynamisation du cœur de ville et ne pas s'enfermer dans l'idée que la culture, au sens large, ne s'acheminait pas jusqu'à Verdun.

Car au contraire, elle est bien présente.

CE PROJET SE VEUT PROMOTEUR D'UN ACCÈS GÉNÉRALISÉ AUX RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET CECI, À TOUT ÂGE.

L'image qui s'associe à la future médiathèque est en quelque sorte une rencontre entre la culture et la modernité.

Ouverte, accessible à tous et sans a priori social, petits et grands seront les bienvenus pour bouquiner ou emprunter **des documents en tous genres...**

IL Y AURA NOTAMMENT DES JEUX VIDÉO ET DU NUMÉRIQUE À FOISON.

Le plus important c'est qu'une place est laissée aux usagers pour co-construire l'offre. Ils seront mis à contribution pour rendre le projet le plus adapté possible.

Durant les travaux, les collections seront déplacées dans une médiathèque provisoire. La volonté est de ne pas fermer au public sauf "deux ou trois mois", le temps nécessaire pour le déménagement.

Notons que la bibliothèque actuelle de Verdun est l'une des trois dernières de France à **ne pas être informatisée**. Mais cela sera résolu avec le nouveau projet.



La future médiathèque



La future médiathèque surmontée de sa "lanterne".



Vue arrière de l'hôtel des sociétés actuellement

CONCERNANT LE BÂTIMENT ABRITANT LA FUTURE MÉDIATHÈQUE, L'EXTENSION SE FERA SUR LE TOIT

Une grande terrasse est prévue derrière le fronton qui disposera d'une salle vitrée sur trois côtés pouvant servir de salle de conférences, **de lieu d'ateliers, mais aussi** d'espace pour cocktail pour le vernissage des expositions... L'espace architectural tel qu'il est imaginé le permettra largement.

Atout majeur, il y aura possibilité d'y accéder en dehors des horaires d'ouverture de la médiathèque. Ce qui permettra de s'offrir une magnifique vue sur la Meuse...

Un grand hall d'entrée. C'est par là que les visiteurs entreront et découvriront un salon de la presse de 57 m² et un espace de convivialité-café de 36 m².

COMMENT S'ORGANISE LA MÉDIATHÈQUE ?

Un niveau "enfance" est évidemment prévu avec environ 246 m². De quoi prévoir de belles collections pour séduire la jeunesse...

Une salle de lecture spécialement dédiée aux 0-8 ans leur permettra ainsi de se créer leur propre univers afin de se laisser guider au fil des mots...

De plus, une mezzanine a été imaginée pour le pôle regroupant, BD et mangas.

Pour ceux ayant appris à nager dans l'ancien bassin de l'hôtel des sociétés, les souvenirs referont surface lorsqu'ils découvriront que celui-ci **a été conservé, bien que comblé**. Un parquet sera placé en son centre reprenant la forme de la piscine.

Ainsi, ce sera un lieu qui se veut attractif et ludique et au fond, on pourra trouver des tablettes numériques. De plus, on y trouvera

l'espace art/musique et jeux vidéo (bacs contenant également CD/DVD...).

Quant au premier étage, il sera occupé par le pôle documentaire/fiction avec des rayonnages et une salle de travail en groupes.

Tout dans cette médiathèque sera modulable, c'est-à-dire des salles au mobilier, pour un plus grand confort au profit des usagers.

Et enfin, le sous-sol sera aménagé en un espace isolé acoustiquement avec une salle de **64 places pour des conférences, des projections ou des petits spectacles.**

La future médiathèque peut ainsi être assimilée à un véritable lieu de vie. Un lieu qui répondra à une demande d'ouverture le dimanche et entre midi et deux (**à confirmer, rien n'est encore déterminé à ce niveau !**) pour venir lire, boire un café... et peut-être même en nocturne.

AUTRE ATOUT MAJEUR, LE BÂTIMENT A UNE POSITION CENTRALE DANS LA VILLE ET A ÉTÉ CONÇU DANS L'OPTIQUE D'ENCOURAGER LES JEUNES À POUSSER LA PORTE DE LA MÉDIATHÈQUE

Situé à proximité des commerces, des lieux culturels et surtout des établissements scolaires tels Margueritte, Buvignier, Sainte-Anne et des écoles, il permettra aux enfants et adolescents de s'initier à la lecture **et de profiter d'une offre culturelle variée.**

Il n'y a plus qu'à attendre les travaux pour fin 2019/début 2020 (18 à 24 mois).

Le rendez-vous de l'inauguration de la nouvelle médiathèque est donc pris : second semestre 2021.



Vice-Président délégué à la Culture
Antoni Griggio

Plus d'informations
Bibliothèques-Discothèque
du Grand Verdun

Bibliothèque d'étude
Place Monseigneur Ginisty - 55100 Verdun
Tel. : 03 29 86 02 40
bibli-etude@grandverdun.fr

**Bibliothèque de lecture publique
et Discothèque**
Hôtel des Sociétés

11, rue Président Poincaré - 55100 Verdun
Adulte > 03 29 83 44 19
Jeunesse > 03 29 83 62 94
bibli-publique@grandverdun.fr
Discothèque > 03 29 83 44 15
discotheque@grandverdun.fr

Jean-Paul Renaudin :
Directeur adjoint

Michaël GEORGE :
Docteur en Histoire médiévale, responsable
des fonds anciens et patrimoniaux,
chef de projet "Médiathèque"



Le projet de crèche

Bâtiment flambant neuf pour la future crèche. C'est tout le secteur de la petite enfance verdunoise qui pourrait ainsi bénéficier de l'arrivée du futur établissement.



Projet de la future crèche

Il s'agit en fait de deux structures de 40 places chacune qui vont remplacer l'actuelle crèche des Coccinelles, située au 12 rue de la 7^{ème} Division Blindée des USA.

De ce fait, la construction du nouveau bâtiment, sur le site Miribel, permettra d'accueillir 80 jeunes enfants.

La nouvelle structure est très attendue car elle répond aux besoins des parents face au nombre limité de places en crèche.

Pour y parvenir, un jury de concours d'architectes, réuni le 24 novembre 2017, a retenu parmi 69 projets celui de Paul Le Quernec, architecte alsacien et spécialiste de la création de crèches.

Ce qui a notamment retenu l'attention du jury c'est la "fonctionnalité du futur bâtiment".

L'ambitieux projet prévoit par exemple une "toiture végétalisée" et un patio lumineux au centre des deux entités entièrement symétriques. Ce qui permettra de mélanger beauté architecturale et structure d'accueil du jeune public.

De plus, afin de gagner en "espace", les locaux techniques seront mutualisés.

S'agissant de la composition des crèches, on y trouvera :

- Un espace pour les bébés
- Un espace pour les moyens
- Un espace pour les grands

Deux salles de psychomotricité, une dans chaque structure, sont prévues pour accompagner les enfants dans leur développement global et assurer une meilleure prise en charge de chacun.

La psychomotricité en crèche permet de mettre en évidence les compétences et de faire émerger les potentialités du bébé.

Pour résumer, le bien-être et la santé des enfants seront la priorité pour évoluer dans un environnement sain.

Autre atout majeur pour les parents, le système de "dépose minute" assurera une sécurité maximale pour les enfants dans un environnement où la prudence doit régner.

Ce sont autant d'atouts salués non seulement par le jury mais que les parents sauront aussi apprécier, lors de l'inscription à la crèche, en termes de critère de choix.

Ce projet de crèche est pensé pour son jeune public et permettre un épanouissement le plus abouti possible dans un milieu sécurisé.

Et en plus d'être novateur au niveau de l'architecture, le futur bâtiment contrôlera ses performances thermiques !

L'architecte a mis un point d'honneur à prendre en considération les exigences en matière énergétique et thermique pour que le bâtiment soit considéré comme "passif".

En outre, le confort hygrothermique n'est pas oublié :

- Du plancher chauffant pour les occupants
- La régulation de chauffage terminale pièce par pièce
- Une ventilation double flux avec soufflage isotherme

Le confort estival a également été pensé par l'architecte afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions lors des fortes chaleurs :

- Forte inertie structurelle
- Protections solaires extérieures
- Surventilation nocturne
- Rafraîchissement sur l'air soufflé intégré

Ces deux structures viennent ainsi répondre à un réel besoin évoqué par les habitants tout en étant le reflet du contraste entre architecture moderne et soucieuse de l'écologie...

Plus d'informations

Service Petite enfance et Vie scolaire
11, rue Président Poincaré - 55100 Verdun
Tél. 03 29 83 44 22
contact@grandverdun.fr

Direction : Tiphaine Beaudouin-Baret

Agenda, vos rendez-vous !

JUILLET

JUSQU'AU 31.10
EXPOSITION DIVINE EGYPT
Musée de la Prinerie à Verdun

JUSQU'AU 30.10
NOUS PRÉSIDENTS
60 ANS DE V^e RÉPUBLIQUE
Centre Mondial de la Paix à Verdun

JUSQU'AU 20.12
DRÔLES DE PAIX 1945-2019
Centre Mondial de la Paix à Verdun

MER. 03.07 | 10H ET 11H
RACONTE-TAPIS
"LES RACONTISSUS"
par Léa Pellarin
Musée de la Prinerie

VEN. 5, 12, 19, 26
ET SAM. 6, 13, 20, 27.07
SPECTACLE "DES FLAMMES
À LA LUMIÈRE"
Carrières d'Haudainville

DU SAM. 06.07 AU DIM. 25.08
BAIGNADE ESTIVALE
DU PRÉ L'EVÊQUE

SAM. 6.07 | 21H
FESTIVAL MUSIQUES
ET TERRASSES :
CANNIBALE + DÉGAGE
Quai de Londres à Verdun

DIM. 07.07 | 15H
VISITE GUIDÉE GRATUITE
Musée de la Prinerie

DIM. 07.07 | 15H30
LES FLÂNERIES MUSICALES :
AS MALICK AND THE TRIBE
Kiosque Parc Japiot à Verdun

DIM. 7.07
TOURNOI DE SIXTE
DE FOOTBALL
Terrain de football de Belleray

MER. 10.07 | DE 10H30 A 12H
VISITE GUIDÉE ET ATELIER
"PAYSAGE ET BOTANIQUE"
par Catherine Bachelez
pour les 4/5 ans
Musée de la Prinerie

MER. 10.07 | DE 14H A 16H30
VISITE GUIDÉE ET ATELIER
"UNE AMULETTE,
C'EST QUOI ?"
par Nathalie Grundmann
à partir de 6 ans
Musée de la Prinerie

JEU. 11.07 | 14H
ATELIER CONSTRUCTION
DE MARIONNETTES
"TRÉSORS D'ARCHÉOLOGUES !"
par les Ateliers Nomades
à partir de 6 ans
Musée de la Prinerie

DU 12 AU 14.07
MOTOCROSS MX MASTER KIDS
Terrain de Motocross de la Valtoline
à Verdun

SAM. 13.07 | 21H
FESTIVAL MUSIQUES
ET TERRASSES :
WINSTON MCANUFF & FIXI
+ CLAIRE FARAVARJOO
Quai de Londres à Verdun

SAM. 13.07 | 23H
FEU D'ARTIFICES
Place Maginot de Belleville-sur-Meuse

DIM. 14.07 | 8H
BROCANTE / VIDE-GRENIER
Avenue Gaston Demeinois
à Belleville-sur-Meuse

DIM. 14.07 | MATIN
CONCOURS DE PÊCHE
au bord du canal à Haudainville

DIM. 14.07
FÊTE NATIONALE
ET FEU D'ARTIFICES
Centre ville de Verdun

MER. 17.07 | 10H
LES "Z'ATELIERS DU MERCREDI"
LIVRES-HÉRISONS
A la bibliothèque à Verdun

MER. 17.07 | DE 14H A 16H30
VISITE GUIDÉE ET ATELIER
"À BRAS LE CORPS"
par Catherine Bachelez
à partir de 6 ans
Musée de la Prinerie

VEN. 19.07 | 18H30
QUIZ MUSICAL MUSIQUES
DE FILMS
Bibliothèque-Discothèque du Grand
Verdun
Hôtel des Sociétés de Verdun

SAM. 20.07 | 21H
FESTIVAL MUSIQUES
ET TERRASSES :
BAGARRE + AMOURE
+ BASSTONE
Quai de Londres à Verdun

MER. 24.07 | 10H
LES "Z'ATELIERS DU MERCREDI"
POP-UP
A la bibliothèque à Verdun

MER. 24.07 | DE 10H30 A 12H
VISITE GUIDÉE ET ATELIER
"DÉGUISONS-NOUS
AU MUSÉE !"
par Catherine Bachelez
pour les 4/5 ans
Musée de la Prinerie

MER. 24.07 | DE 14H A 16H30
VISITE GUIDÉE ET ATELIER
"ARCHITECTURE DE PAPIER"
par Nathalie Grundmann
à partir de 9 ans
Musée de la Prinerie

SAM. 27.07 | 21H
FESTIVAL MUSIQUES
ET TERRASSES :
DIONYSOS + THE YOKEL
Quai de Londres à Verdun

MER. 31.07 | DE 14H A 16H30
VISITE GUIDÉE ET ATELIER
"MON TABLEAU EN RELIEF"
par Nathalie Grundmann
à partir de 9 ans
Musée de la Prinerie

MER. 14.08 | DE 14H A 16H30
VISITE GUIDÉE ET ATELIER
"À CHACUN SON INSIGNE"
par Angélique Jung
à partir de 6 ans

JEU. 15.08
BROCANTE DU 15 AOÛT
Rue Mazel à Verdun

SAM. 17.08
RALLYE VOITURE ET MOTO
3^{ème} ÉDITION
"TOURISME ET MÉMOIRE
DE LA RIVE GAUCHE
DE LA MEUSE"
www.bethincourt.fr
ou par mail assos.tmrgrm@gmail.com

MER. 21.08 | 10H
LES "Z'ATELIERS DU MERCREDI"
A LA MANIÈRE DE
CHRISTIAN VOLTZ
A la bibliothèque à Verdun

MER. 21.08 | DE 10H30 A 12H
VISITE GUIDÉE ET ATELIER
"TRÉSORS D'EGYPTE"
par Amélie Pinot
pour les 4/5 ans

MER. 21.08 | DE 14H A 16H30
VISITE GUIDÉE ET ATELIER
"SOMPTUEUX BIJOUX"
par Angélique Jung
à partir de 6 ans

SAM. 24 ET DIM. 25.08
BALADE HISTORIQUE
"LA ROUTE DES HOMMES"
DE BAR-LE-DUC AU CHAMP
DE BATAILLE DE VERDUN
mission-histoire@meuse.fr

DIM. 25.08 | 15H30
CONCERT FLÂNERIES
DE VERDUN
ENSEMBLE ENTHÉOS,
MUSIQUE RENAISSANCE /
BAROQUE
Musée de la Prinerie

MER. 28.08 | 10H
LES "Z'ATELIERS DU MERCREDI"
ATELIER ORIGAMI
A la bibliothèque à Verdun

MER. 28.08 | DE 14H A 16H30
VISITE GUIDÉE ET ATELIER
"AUTOUR DE LA PRÉHISTOIRE..."
par Amélie Pinot
à partir de 9 ans

DIM. 02.09
BROCANTE À BELLERAY

AOÛT

SAM. 03 ET DIM. 04.08
FESTIVAL ESCALE 19
ELECTRO DELUXE+ BOUNCE 4
Centre ville et Pré l'Évêque

DIM. 04.08 | 15H
VISITE GUIDÉE - TOUT PUBLIC
Musée de la Prinerie à Verdun

DIM. 04.08 | 15H30
LES FLÂNERIES MUSICALES :
LA SAUGRENUE
LE P'TIT BAL PERDU
Pré l'Évêque à Verdun

MER. 07.08 | 10H
LES "Z'ATELIERS DU MERCREDI"
DESSINEZ, C'EST GAGNÉ !
A la bibliothèque à Verdun

MER. 07.08 | DE 10H30 A 12H
VISITE GUIDÉE
ET ATELIER "GARGOUILLES
FANTASTIQUES"
par Amélie Pinot
pour les 4/5 ans
Musée de la Prinerie à Verdun

MER. 07.08 | DE 14H A 16H30
VISITE GUIDÉE ET ATELIER
"LES PETITS SCULPTEURS"
par Angélique Jung
à partir de 9 ans
Musée de la Prinerie à Verdun

SAM. 10.08 | 21H
FESTIVAL MUSIQUES
ET TERRASSES :
H.F. THIÉFAINE + ROOM ME
Quai de Londres à Verdun

SAMEDI EN
CENTRE VILLE

VERDUN

DIMANCHE AU
PRÉ L'ÉVÊQUE

03 & 04
AOÛT

2019



ESCALE

19

SPECTACLES - CONCERTS - ARTS DE LA RUE
JEUX & ATELIERS ENFANTS - BAL RÉTRO

ACCÈS LIBRE À TOUS LES SPECTACLES
TOUTE LA PROGRAMMATION SUR VERDUN.FR